



Conseil régional  
Groupe FRONT DE GAUCHE  
PCF et République & socialisme

## COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020

### Rapport n° CP 2020-C12

#### AIDES AUX ENTREPRISES : PM'UP COVID-19, 1ER RAPPORT POUR 2020

#### Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide de prendre lien dans les meilleurs délais avec le réseau de fablabs "Makers d'Ile-de-France" afin d'engager un travail partenarial avec celui-ci et soutenir dans la durée son action sur le territoire francilien. »

#### Exposé des motifs

#### **Soutenir l'action du réseau des fablabs "Makers d'Ile-de-France"**

Les 5 mai dernier le réseau français des fablabs publiait sur son site internet l'information suivante :

« Depuis le début de la crise sanitaire actuelle, les makers se sont mobilisés sur tout le territoire. Ils ont mis leurs compétences et leurs machines au service du bien commun pour produire des dispositifs de protection pour les personnes les plus exposées au. Ainsi, depuis le début du confinement, en Ile-de-France, près de **65 espaces de fabrication de proximité (fablabs, makerspaces...)** animés par plus de **1 550 makers** ont répondu à plus d'une centaine de demandes directes par jour et ont produit et distribué **plus de 120 000 dispositifs de protection** (visières, masques, surblouses...).

Face à cet afflux de demandes, les équipes des espaces de fabrication affiliés à un réseau (le Réseau Français des Fablabs, FabCity Grand Paris, A+ c'est mieux !, le Collectif des Tiers-lieux Ile-de-France, France Tiers-lieux) et les makers ayant produit des protections sanitaires avec leurs propres machines chez eux, se sont structurés et coordonnés en créant un rassemblement "**Makers d'Ile-de-France**" pour y répondre. L'objectif premier de ce collectif était de se parler et de se rassembler sur une période d'urgence mais son action a aussi pour ambition de s'installer dans la durée pour plusieurs raisons.

Dans une perspective à moyen terme, les besoins de dispositifs de protection ne vont pas disparaître avec la fin du confinement. Il va falloir certainement poursuivre les efforts voire les intensifier à mesure qu'une partie plus importante de la population, surtout dans une métropole, va se trouver confrontée à un risque majoré de contact avec le virus.

En temps normal, les espaces de fabrication de proximité ont pour vocation d'être des espaces d'apprentissage, de formation, de partage, et d'innovation ouverte travaillant pour le bien commun. En période d'urgence, ils ont montré leur capacité à se transformer en zones de production agiles et robustes réagissant rapidement. Ainsi, dans une perspective à plus long terme, le modèle de production décentralisée au plus près des besoins ayant fait ses preuves (réactivité, agilité, efficacité, coûts réduits), l'ambition du collectif est de pérenniser ces acquis.

Les "Makers d'Ile-de-France" ont donc engagé plusieurs démarches pour garantir les conditions de la pérennisation de leur rassemblement et en dessiner les contours organisationnels. Ils ont en particulier adressé une demande de financement dans le cadre du plan d'urgence de la Région Ile-de-France présentant les réussites et les objectifs des actions engagées, les besoins en termes matériels et organisationnels et des pistes de structuration.

Cette période de fort engagement des makers dans le bien commun peut servir de base pour développer un modèle socio-économique pionnier, pouvant servir à expérimenter dans un nouveau cadre, l'articulation entre sphère économique, institutions socio-culturelles, exigences de santé et besoins de la société civile sur un grand territoire métropolitain comme l'Ile-de-France ».

Ce réseau de fablabs aurait, on le voit, toute légitimité à se voir soutenu actuellement par la Région Ile-

France.

Alors que les acteurs de l'Économie sociale et solidaire, comme ceux des fablabs, présentent de nombreux atouts pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire et sociale actuelle, un tel soutien, qui n'est pas indiqué dans le présent rapport, aurait une utilité réelle pour les territoires d'Ile-de-France et leur habitant-e-s.

La tenue d'un jury pour l'attribution des aides PM'Up Covid ou à minima la discussion en commission développement économique aurait pu être l'occasion d'attirer l'attention de l'exécutif régional sur ce réseau, cela n'a pas été possible, cet amendement porte donc cet objectif.

**Céline MALAISE**  
Présidente de groupe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Céline Malaisé', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.